Gleizé Infos

Septembre **2015**

Le mot du Maire

Ghislain de Longevialle
Maire de Gleizé

Le 1er juillet 2015 restera une date importante pour Gleizé, suite au choix d'Elisabeth Lamure de mettre un terme à son mandat municipal après 32 ans, dont 26 aux fonctions de Maire.

La qualité et la force de son engagement au service de notre commune sont unaniment reconnues.
Je tiens aujourd'hui à les saluer personnellement ainsi qu'au nom de mes collègues élus, qui au cours des 4 mandats précédents et depuis mars 2014 ont travaillé à ses côtés.

Je sais aussi que depuis 1989, vous avez été très nombreux à apprécier l'objectif de donner une identité à Gleizé, qui a présidé à l'action municipale novatrice, ambitieuse, attentive et harmonieuse conduite par Elisabeth Lamure, objectif dont la mise en œuvre a toujours privilégié l'intérêt général.
Sans conteste, le but a été atteint et à n'en pas douter ces 26 années feront date dans l'histoire de notre commune, avec une empreinte belle et forte.

Très naturellement, avec l'équipe qui m'entoure, nous aurons à cœur de travailler dans la continuité et dans le même esprit.

Je terminerai par ce mot simple mais fort, qui exprime à lui seul le sentiment et le message que je souhaite, ainsi que beaucoup d'entre vous, adresser à Elisabeth Lamure : merci !

Message d'Elisabeth Lamure

Le 1er juillet dernier, j'ai en effet décidé de mettre fin à mon mandat de maire de Gleizé, après 26 années dans cette fonction.

Précipité ? Prémédité ? Ni l'un ni l'autre, car mon intention était déjà exprimée d'un dernier mandat écourté en 2017. J'ai seulement devancé l'appel, en raison de mes nouvelles responsabilités au Sénat, qui m'éloignent plus souvent de Gleizé, et me privent de mon investissement total dans l'action municipale.

Je voudrais ici rendre hommage aux élus qui, au fil des mandats, m'ont accompagnée depuis 1989 ; ensemble, nous avons développé une politique municipale au service des habitants de Gleizé, afin qu'ils soient fiers de leur commune. Fidèles à nos engagements, nous avons toujours suivi les mêmes axes prioritaires : un urbanisme maîtrisé, un environnement soigné, un dialogue ouvert, le Sport et la Culture accessibles à tous, le choix d'aider sans assister.

Certes, en vertu de l'expression populaire « On ne peut pas plaire à tout le monde », ces orientations n'ont pas toujours été unanimement partagées ; mais les habitants de Gleizé qui, de plus en plus nombreux, nous ont régulièrement renouvelé leur confiance, ont été notre meilleur encouragement à poursuivre.

Bien entendu, je reste profondément attachée à Gleizé, et je reste surtout très confiante dans la continuité de mes engagements pour ma commune, car l'équipe désormais conduite par Ghislain de Longevialle agira dans le même esprit, portée par les mêmes convictions.

Une page se tourne, mais je ne doute pas que le livre de Gleizé continue à s'enrichir !

Elisabeth Lamure, maire de Gleizé depuis 1989, a fait part de son souhait de mettre fin à ses fonctions au sein du Conseil Municipal en juin dernier.

Une passation de relais maîtrisée puisque les Adjoints et l'équipe en place depuis mars 2014 ont une parfaite connaissance tant du fonctionnement de Gleizé que de ses habitants. Ainsi, comme le prévoit la loi, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouveau maire et de ses Adjoints le 7 juillet, en même temps qu'un nouveau conseiller. Suivant de la liste « Ensemble pour Gleizé », Serge Vauvert fait son entrée au Conseil.

Le Bureau Municipal

Autour de **Ghislain de Longevialle**, 7 adjoints exercent leurs compétences dans les domaines relevant des missions qui leur ont été confiées.

Catherine Rebaud
Environnement, Développement Durable et Accessibilité

Jean-Claude Braillon
Urbanisme et Travaux

Valérie Lonchanbon
Culture, Animation et Vie associative

Smahïn Yahyaoui
Communication et Vie des quartiers

Sylvie Privat
Vie sociale et familiale

Yann Charlet
Jeunesse et Sport

Christophe Chevallet
Vie scolaire

Serge Vauvert,
Nouveau conseiller municipal

Les conseillers municipaux

Marjorie Tollet, Sylvie Duthel, Pierre Bakalian, Ludivine Boucaud, Jean-Charles Lafont, Frédérique Bavière, Joël Fromont, Marlena Marczak, Louis Dufresne, Gaëlle Momet, Henri Boncompain, Marie-Françoise Eymin, Christian Romero, Pauline Li, Yves Fieschi, Danièle Camera, Serge Vauvert, Alain Gay, Ghislaine Julien, Bernard Leblond, Saliha Mezghiche.

Les conseillers communautaires

Un peu de changement aussi côté Agglo puisque Ghislain de Longevialle siégera en qualité de Vice-Président. Catherine Rebaud, Jean-Claude Braillon, Valérie Lonchanbon seront rejoints par Sylvie Privat au titre des élus désignés pour représenter Gleizé au sein du Conseil Communautaire.

Exposition rétrospective « Naissance d'un nouveau Bourg »

A l'occasion du 20ème anniversaire de la construction du « nouveau » Bourg, la Municipalité présentera lors des Journées du Patrimoine, une exposition rétrospective sur l'évolution de ce quartier, devenu au fil de son Histoire le « cœur de village » de Gleizé.

Au commencement…

L'histoire du Bourg de Gleizé est singulière, complètement liée à celle de deux églises, autour desquelles se sont formés le premier Bourg puis le Bourg contemporain.

De l'ancienne église du "Grand Glaizé" au XVe siècle, à celle d'aujourd'hui construite en 1822, c'est une histoire qui porte les évolutions des territoires de Gleizé, et de sa communauté villageoise.

Transformations, constructions, agrandissements : l'exposition "Naissance d'un nouveau Bourg" retracera plusieurs siècles d'Histoire, avant de se tourner vers l'avenir...

Exposition

Naissance d'un nouveau Bourg

Présentée à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2015 du 19 septembre au 31 octobre
Rue des chères, Bourg de Gleizé

1995 Année anniversaire

Les 20 ans de la construction du « nouveau » Bourg seront au cœur de cette édition des Journées européennes du Patrimoine. Il faut dire que les aménagements de 1995 ont considérablement modifié le visage de Gleizé, commune composée d'un kaléidoscope de quartiers mais jusqu'alors en manque d'un véritable centre.

Après le premier coup de pelle donné en 1994, ont été construits autour de nouveaux logements : une bibliothèque, des commerces de proximité, une place, un parvis… Autant d'équipements offrant un lieu de vie et de rassemblement aux habitants de Gleizé.

)) Bibliothèque Jean de La Fontaine

« 20 ans… elle aussi ! »

En 1995, Céline Dion chantait *Pour que tu m'aimes encore*, Claude Lelouch tournait *Les Misérables* et Jeanne Calment fêtait ses 120 ans...

En 1995, la bibliothèque Jean de La Fontaine ouvrait ses portes.

En écho à l'exposition rétrospective marquant l'anniversaire de la construction du nouveau Bourg, la bibliothèque Jean de La Fontaine fêtera également ses 20 bougies à l'occasion de **Lire en Fête les 9 et 10 octobre.**

Programme complet à retrouver dans la brochure « Embouquinez-vous » disponible prochainement à la bibliothèque et sur www.mairie-gleize.fr

Gleizé a depuis longtemps entamé sa « transition énergétique ». En lien avec la récente ouverture du Jardin d'Anini, la signature de la Charte « zéro phyto » marque une fois encore l'engagement de la Municipalité en matière de Développement Durable.

Le Jardin d'Anini

De l'opportunité d'acquérir une parcelle non constructible au cœur du Bourg a germé l'idée d'ouvrir un jardin pédagogique et écologique à Gleizé.

C'est au printemps que les premiers jardiniers amateurs ont investi leur parcelle dans le **« Jardin d'Anini ».** Ils seront rejoints à la rentrée par les élèves de l'école Robert Doisneau : *« élèves et enseignants avec l'accompagnement des parents, pourront se lancer dans les cultures dès ce mois de septembre. Il y a beaucoup à apprendre autour des jardins, notamment aux jeunes générations »* précisait Elisabeth Lamure lors de l'inauguration du site en juin dernier.

Autour de valeurs telles que la protection de l'environnement, le lien social, l'éducation des plus jeunes et la santé, la vocation du Jardin d'Anini est à la fois humaine et écologique. En créant un espace intergénérationnel en partie géré par ses utilisateurs, la Municipalité a souhaité permettre le partage de connaissances tout en valorisant les bonnes pratiques de jardinage.

A ce titre, des composteurs et une cuve de récupération d'eau ont été installés. Quant aux jardiniers, petits et grands, ils s'engagent à mettre en pratique des techniques de plantations à la fois naturelles et biologiques tout en favorisant la biodiversité.

Dessin réalisé par Johann Salibur, jardinier amateur

Le « zéro phyto », c'est pour bientôt !

Bien que l'interdiction à la vente des produits phytosanitaires ne soit pas prévue avant 2020, les différents acteurs environnementaux préparent activement le virage vers une nature sans pesticides : charte en direction des collectivités, sensibilisation et formation des jardiniers amateurs et du public scolaire sont autant d'initiatives dans lesquelles Gleizé s'inscrit naturellement.

En Rhône-Alpes, les eaux superficielles et souterraines contiennent des quantités de pesticides pouvant dépasser les valeurs réglementaires engendrant des nuisances et coûts importants : appauvrissement des milieux naturels, assainissement des eaux, collecte et traitement des déchets toxiques, répercussions sur la santé.

Ainsi, la nécessité de proposer aux collectivités locales un encadrement technique et méthodologique de manière à protéger la santé publique et l'environnement s'est imposé. La **« Charte régionale d'entretien des espaces publics »** engage les signataires à réduire l'utilisation des pesticides dans un délai de 5 ans.

Première commune du bassin versant du Beaujolais à mettre en place un plan de désherbage, la Municipalité a souhaité franchir un nouveau pas en signant la charte « zéro phyto », concrétisant un engagement de plusieurs années.

En effet, à Gleizé, seuls le cimetière et le boulodrome sont encore entretenus grâce à l'utilisation de désherbant.

Signature au cœur du Jardin d'Anini en juin dernier en présence de représentants du Syndicat des Rivières du Beaujolais (SMRB) et de la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON)

Balcon du Morgon :

suivez le « G » pour boucler le sentier !

Sentier bucolique apprécié des promeneurs, le Balcon du Morgon affiche quelques kilomètres en plus depuis cet été. Désormais, l'itinéraire forme une boucle.

Le balisage reprenant le « G » de Gleizé, vous permettra de vous repérer tout au long de la promenade. Au départ du hameau de Chervinges, la courte randonnée complète le sentier existant de découverte des arbres, auquel s'ajoutent 10 points d'arrêt, présentant un intérêt patrimonial ou paysager.

Point de départ : Hameau de Chervinges
Longueur : 4 km de chemins ruraux avec un dénivelé positif cumulé de 75 mètres.
Durée moyenne du parcours : 2 h

Éco-jardins

Jardiner éco-responsable, c'est possible !

Après la conférence « Jardiner autrement », des ateliers pratiques ont été mis en place en juin pour proposer des techniques alternatives à l'utilisation de pesticides, clés de voute du jardinage éco-responsable.

Une douzaine de participants sont venus chercher conseils et astuces au cours de ces deux matinées d'apprentissage intensif mais convivial au cœur des jardins familiaux des Grands Moulins. Adopter un jardinage raisonné est à la portée de chacun, il suffit d'appliquer la règle de trois : connaître le fonctionnement de son jardin, pailler et encourager la biodiversité.

Infos au fil de l'eau

Nizerand, inauguration d'un nouveau lit

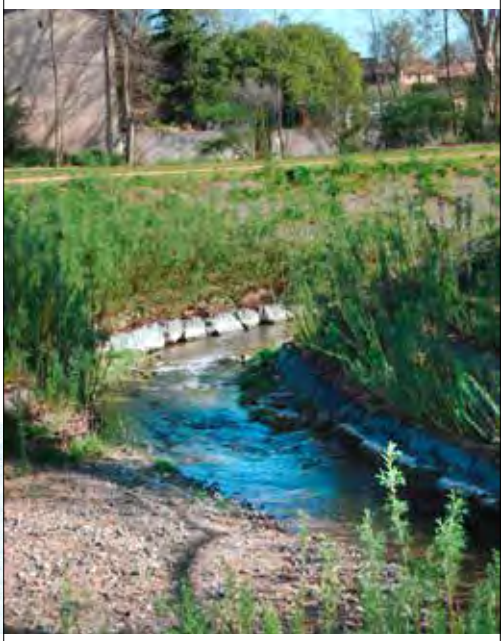

Sans être un chantier fleuve, il aura tout de même fallut près de deux ans de travaux pour mener à bien le déplacement du lit du Nizerand, projet porté par l'Agglomération de Villefranche.

Réalisé sur 1,6 km entre le lycée Louis Armand et le pont de la Grange Chervet, le nouveau Nizerand a été inauguré en juin dernier. Pour tous les acteurs, c'est la réussite d'un projet ambitieux, jamais vu en Rhône-Alpes sur une telle longueur.

Les enjeux initiaux sont respectés : protéger la route départementale de l'érosion mais surtout améliorer l'état écologique de la rivière.

A la différence de l'ancien lit, des méandres ont été apportés au nouveau cours d'eau pour rallonger le parcours des poissons. Deux seuils infranchissables, ont été supprimés rétablissant la continuité piscicole. Les nouvelles berges ont été végétalisées réaménagées et consolidées avec 5000 tonnes d'enrochements déposés et 3000 arbres plantés. Déjà, les promeneurs ont investi le site, il ne manque plus que les pêcheurs !

Soigner son environnement s'apprend dès le plus jeune âge

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais conduit des ateliers auprès des écoles. Dernièrement, c'est sur le thème de « l'eau et l'agriculture » que les CM2 de l'école Robert Doisneau ont travaillé. Après une matinée en classe où ils ont mené des expériences pour comprendre les phénomènes d'infiltration ou ruissèlement, ils se sont rendus dans une exploitation viticole locale, la vigne étant un bon exemple de plante sobre puisqu'elle a besoin de très peu d'eau.

Les rivières de Gleizé

Disponible à la Bibliothèque Jean de La Fontaine, le document **« les rivières de Gleizé »** est une étude réalisée par le Conseil des Aînés sur les 4 cours d'eau traversant Gleizé. L'objectif de cet ouvrage est de rassembler tout ce qui touche à leur contenu ou à leur environnement : vie aquatique, flore des rives, constructions visibles telles que les ponts et lavoirs ou cachées à l'image des anciens ouvrages dégagés par le Conseil des Aînés le long du bief du Morgon.

Près de 300 personnes ont participé aux réunions organisées en juin dernier dans chaque quartier de Gleizé. Les préoccupations de la vie quotidienne centrent le débat avec plus de 80 demandes formulées par les riverains. Un chiffre en baisse significative par rapport à 2014, démontrant l'intérêt et la qualité du travail réalisé tout au long de l'année par les délégués et les comités de quartiers appuyés par le suivi régulier des services municipaux.

L'actualité des grands projets

Chemin des Grands Moulins

Après les opérations successives, d'enfouissement des réseaux secs par le Syder pour le compte de la commune et la reprise du réseau d'assainissement réalisés par l'Agglo, les travaux de voirie vont débuter dès septembre. Sur la voie de circulation, plusieurs plateaux surélevés vont être créés de manière à juguler la vitesse. Les trottoirs quant à eux seront élargis de manière à améliorer la sécurité et l'accessibilité pour les piétons.

Le Chemin des Grands Moulins fait partie des voies structurantes d'entrée d'Agglomération.

De tels travaux nécessitent des mois de chantier ne pouvant malheureusement pas s'effectuer sans neutralisation partielle ou totale de la circulation. Une source de désagréments pour les riverains et les automobilistes. Qu'ils soient remerciés pour leur compréhension.

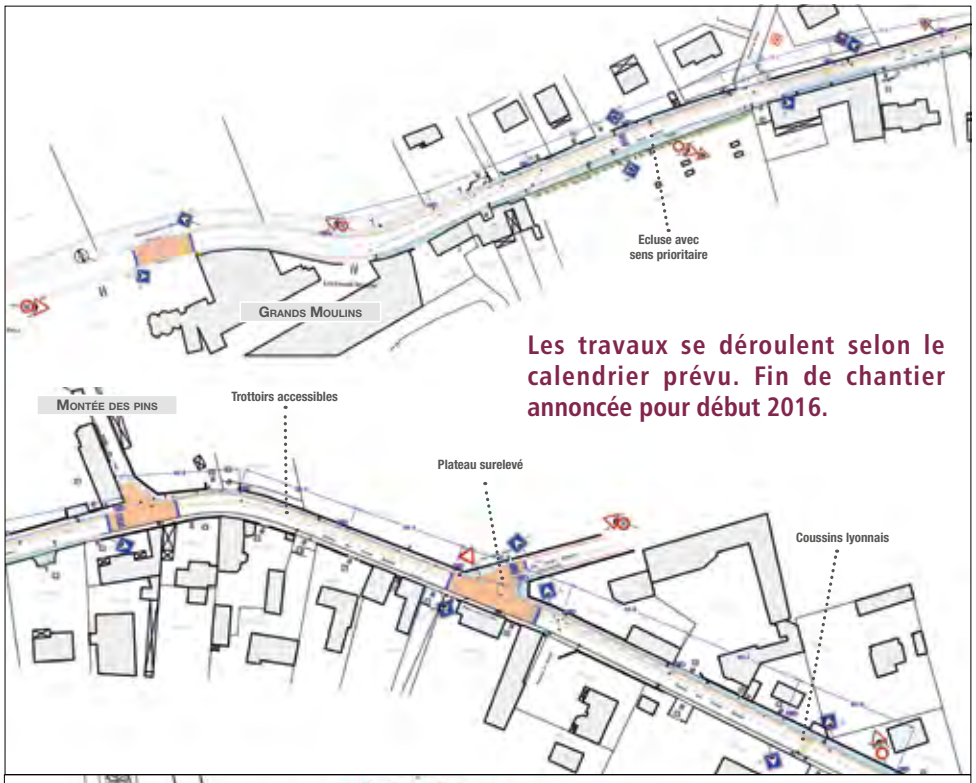

Les travaux se déroulent selon le calendrier prévu. Fin de chantier annoncée pour début 2016.

Espace de loisirs Saint-Vincent

Après l'extension du parking de la Salle des Fêtes, le nouveau stade d'entraînement et la réfection des courts de tennis, la 2ème tranche d'aménagements autour de l'espace de loisirs St Vincent se dessine. Sur le métier, la réfection de l'aire de stationnement à l'entrée de la Salle des Fêtes à l'emplacement des « anciens jeux de boules » et la réalisation d'un amphithéâtre, offrant des gradins pour les futurs terrains de badminton et volley. Cette nouvelle phase d'aménagements débutera à l'automne.

Veilleurs de quartiers, entrez dans la ronde

Après la signature du protocole de participation citoyenne, en janvier dernier, permettant de désigner des habitants référents, **le dispositif « Voisins Vigilants »** se met en place au cœur des zones pavillonnaires pilotes :

- La Chartonnière : lotissements « Les Cerisiers » et « George Sand »
- Ouilly : lotissements « Pavillons », « Rossignols », « Renard » et « Fauvettes »
- La Claire : lotissement des « Carolines »
- Les Rousses : lotissement « Le Clos des Treilles »

En partenariat avec leurs Comités de Quartiers, une quinzaine d'habitants se sont portés volontaires pour assurer une veille vigilante sur la sécurité des biens et des personnes. Elles sont aussi particulièrement attentives à toute personne en difficulté ou isolée.

Sans s'immiscer dans la vie privée, le dispositif « Voisins Vigilants », au vu des premières expériences, participe efficacement à la lutte contre les effractions tout en favorisant la solidarité, l'entraide et la convivialité entre voisins.

En relation avec la Municipalité, les Polices Nationale et Municipale, le dispositif est encadré. Préalablement à leur prise de fonction, les « Voisins Vigilants » participent à une réunion d'information et sont conseillés par le Commandant de Police quant à leur rôle.

En cas d'alerte ou d'anomalie avérée, le réflexe et la consigne : Appeler le 17 !

Pour participer à la démarche « Voisins Vigilants » Renseignez-vous en mairie ou par courriel à l'adresse : contact@mairie-gleize.fr

)) Stop aux cambriolages !

Grâce à la surveillance régulière de la Police Municipale, les vols et cambriolage sont en baisse par rapport à 2014. Une évolution positive grâce aux actions menées tout au long de l'année à l'image du plan tranquillité « vacances » devenu le **plan tranquillité « absences »**.

Des précautions utiles complétées par « les veilleurs de quartiers ».

Déplacements et accessibilité : bougez facile, bougez malin !

Accessibilité dans les quartiers

A la Claire, les allées bordant le microsite la Maison des Pierres Bleues ont été rénovées. Même chose à la Chartonnière, aux abords de l'école mais aussi rue de Nohant avec cette fois, la création d'un trottoir.

Enfin à Ouilly et à Chervinges, ce sont respectivement 200 m de trottoirs des rues des Pavillons et Benoît Branciard qui ont été réhabilités.

Le permis des petits piétons

28 élèves de CE2 de l'école Robert Doisneau ont passé leur permis piéton. Après un test écrit, place à la pratique avec la fameuse traversée sur un passage piéton, sous la vigilance de la Police Municipale. Nos piétons en herbe ont reçu un diplôme symbole de leur engagement au respect du code de la route. L'an prochain, c'est en deux roues qu'il faudra être prudent !

Challenge mobilité : bravo Gleizé !

En juin, l'Agglomération de Villefranche en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et HESPUL reconduisait « le Challenge Mobilité » invitant tous les établissements publics, privés ou associatifs de la région à relever le défi « d'aller autrement au travail ». Bus, co-voiturage, marche, vélo ou trottinette : tout était permis !

Une initiative à laquelle participe Gleizé depuis sa création. En terminant 1ère de sa catégorie, la Mairie est arrivée en tête du peloton des administrations de l'Agglo, récompensant la mobilisation des membres du Conseil Municipal et du personnel communal.

La Clique de Gleizé décore ses aînés

Le samedi 27 juin, deux membres de la clique de Gleizé, Jean Molozay et Maxime Chervet, ont eu la surprise de recevoir des mains d'Elisabeth Lamure la médaille de l' "Étoile européenne du dévouement Civil et Militaire" pour leur engagement associatif.

Jean Molozay, né en 1941, rejoint la Clique en 1952, car son père était pompier. Il débute en jouant du clairon, puis se met à jouer du tambour… avant d'y revenir une vingtaine d'années plus tard car *"il ne voulait plus porter le tambour"*.

Lors de son régiment dans le Bataillon Infanterie Alpine, il crée une petite clique et garde comme souvenir son défilé dans Briançon.

Ce retraité ne manque aucune répétition et aime toujours autant jouer pour les fêtes patriotiques parce qu'il y a *"beaucoup de sonneries et très peu de ports doublés en marchant"* … pour les connaisseurs !

Maxime Chervet, né en 1942, débute en 1956 à la Clique où il joue du clairon. En 1961, il devient également membre de la Batterie Fanfare de Villefranche qu'il abandonnera plus tard pour se consacrer uniquement à la Clique de Gleizé. Reconnaissable à sa chemise blanche qu'il porte en tant que Chef de Clique, poste qu'il occupe depuis plus de 30 ans, il commande la troupe même si *"il y en a qui discute pendant les défilés"*. Bien qu'il ait maintenant cédé la présidence de l'association à Michel Debize, il est aujourd'hui président d'honneur.

Ravigotés par cette médaille qui « *a ranimé la flamme* », vous n'avez pas fini de voir ces deux jeunes hommes jouer du clairon lors des fêtes patriotiques !

Du tonus… tout en douceur !

La séance découverte de gym douce organisée au printemps avait réuni environ 80 séniors, curieux d'en savoir plus sur cette nouvelle activité gratuite proposée aux plus de 70 ans.

A partir du 16 septembre, deux créneaux horaires sont ouverts chaque mercredi jusqu'en juin.

Animés par Valérie Opinel, les cours d'une demi-heure sont axés sur le souffle, la respiration et des exercices simples à réaliser debout ou assis sur une chaise.

)) Modalités pratiques

Gratuit
Séance le mercredi à 9 h 30 ou 10 h 15
(20 personnes maxi par séance)
Salle Robert Doisneau
Inscriptions : service social de la Mairie

Rejoignez le Conseil des Aînés !

« Il n'y a pas d'âge pour se rendre utile » : depuis 2008, le Conseil des Aînés en fait chaque année la démonstration avec brio. Au sein des 3 groupes de travail, les membres s'activent.

Dans la commission **Amitié-Solidarité-Intergénération** aussi appelée « commission du cœur » on s'organise autour des « mamies bonheur » pour leur concocter un programme de sorties, balades, après-midi rencontres sans oublier les visites à domicile. Au sein de la commission **Environnement-Citoyenneté-Qualité de vie**, le patrimoine vert est à l'honneur et le champ d'action est aussi large que passionnant.

La commission **Culture, Mémoire, Patrimoine – Sport & Loisirs** développe des événements publics à l'image du Forum des Associations dont la première édition aura lieu début septembre.

Profitant de leur sage expérience, les aînés n'oublient pas les us et coutumes en vigueur dans la région : « *Travailler, oui, mais dans la convivialité et le partage d'une bonne table de temps en temps !* »

Une élection partielle est programmée à la rentrée de manière à accueillir de nouveaux membres.

Si vous souhaitez faire acte de candidature et ainsi participer activement à la vie de Gleizé : il suffit d'avoir plus de 65 ans, d'habiter la commune et de retourner le bulletin disponible en mairie ou sur www.mairie-gleize.fr avant le 30 septembre.

Vos démarches en ligne

Dans une double logique de simplification et de réduction des coûts induits, la dématérialisation des formulaires administratifs et l'accès aux démarches en ligne se poursuit.

Sans réduction des services publics proposés en mairie, l'administration en ligne offre une précieuse alternative dans la gestion du quotidien des e-gleizéens. Focus pratique pour prendre en marche le train de la révolution numérique !

De nouveaux services en ligne sont disponibles :

le portail « Balles jaunes »

Les deux courts de tennis fraîchement rénovés de l'Espace de loisirs St Vincent sont maintenant ouverts à la réservation via la plateforme « Balles jaunes ».

Pour s'inscrire, rien de plus simple, il vous suffit de vous rendre sur le site de la **Mairie de Gleizé – rubrique Gleizé pratique /sport** et de vous connecter au portail. La réservation se fait facilement en ligne !

La location d'un court est au tarif de 4 € l'heure.

"Gleizé Flash Infos" : lettre électronique 2.0

Lancée en 2011, la lettre électronique de Gleizé fait peau neuve à la rentrée. Nouveau format, nouveau design mais toujours autant de contenu. Cet outil d'information, complémentaire de Gleizé Infos, permet de connaître l'actualité des projets et des événements qui se déroulent à Gleizé. Bref, l'outil indispensable pour ne rien manquer !

Gleizé Beaujolais FLASH INFOS

Pas encore abonné à la lettre électronique de Gleizé ?

C'est le moment de vous inscrire !

Envoyez un courriel à : contact@mairie-gleize.fr

L'espace famille pour la restauration scolaire

Dans la continuité, du système pour le restaurant scolaire qui permet aux familles dont les enfants sont inscrits à la cantine de gérer les inscriptions et le règlement depuis leur domicile, la Mairie de Gleizé a mis en place un nouveau portail d'accès sécurisé pour la réservation et le règlement des NAP.
Accès rubrique « vos démarches » / scolaire

Le portail de la bibliothèque Jean de La Fontaine

Produit d'une nouvelle génération "Web 2.0", le portail permet à tout abonné de consulter en ligne le catalogue de la bibliothèque mais aussi celui de la médiathèque départementale, de découvrir toutes les dernière nouveautés , de faire des réservations, suggestions d'achats ou encore de télécharger la Gazette de la bibliothèque et le livret du Comité de Lecture ou être informé de tous les événements culturels à Gleizé.
Accès rubrique « Gleizé pratique » / bibliothèque

Passeports biométriques

Il est désormais possible d'effectuer l'achat des timbres fiscaux sur le site internet de la Direction Générale des Finances Publiques - https://timbres.impots.gouv.fr

La Mairie reçoit vos demande de passeport sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. pour en savoir plus sur les demandes de passeport, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Programmes de Saisons

Saison Culturelle

Qui dit rentrée, dit lancement découverte des nouveaux programmes culturels !

Coup d'envoi avec le théâtre et son affiche 2015-2016 à découvrir **dès le 26 septembre.**

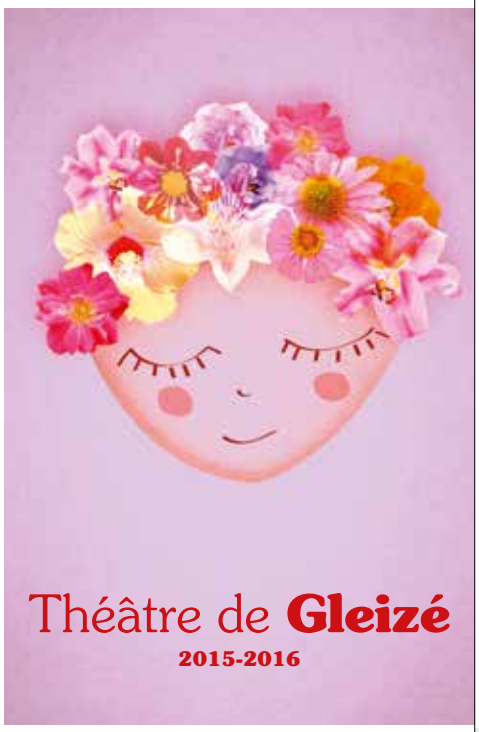

Les Sorties Culturelles

Nouveauté cette année : la sortie culturelle de rentrée et sa version gourmande fusionnent pour vous proposer, le 17 octobre prochain, une journée lyonnaise à la découverte du **Musée des Confluences suivie d'un tour gastronomique dans le vieux Lyon.**

Programme complet disponible dès le 10 septembre sur www.mairie-gleize.fr

Les rendez-vous de La Fontaine

A la bibliothèque, musique, voyage et nature sont au programme de la nouvelle saison des "Rendez-vous de La Fontaine.

La petite fabrique des goûts musicaux

Vendredi 4 décembre 2015 à 18 h 30

Anne Cécile Nentwig, sociologue spécialisée en musicologie, proposera « un rendez-vous » sur le thème des goûts musicaux. Qu'est-ce qui fait qu'on aime telle ou telle musique ? Comment se détermine le choix d'un instrument ?

Les plantes médicinales

Mercredi 7 juin 2016 à 18 h 30

Après « les plantes sauvages comestibles », Nadine Boulon revient avec une conférence sur les plantes médicinales. Cette animatrice spécialisée dans le végétal, issue d'une formation agricole, voue une véritable passion pour la flore.

Le lac Baïkal, perle de Sibérie

Mercredi 25 mars 2016 à 18 h 30

« Je vous écris du Lac Baïkal, en Sibérie. Le lac le plus ancien et le plus profond du monde. »

Nicolas Pernot partagera avec vous sa passion pour ce lieu de pure beauté où la nature est sauvage et grandiose. A travers sa conférence illustrée de photographies et de vidéos, il vous fera voyager au cœur de la Sibérie et vous emmènera à la rencontre des chamanes bouriates.

Jacky Augagneur fête 40 ans d'Art

Peintre autodidacte et graphiste, Jacky Augagneur retranscrit de son trait sûr et précis tout le pittoresque de la région beaujolaise, ses paysages, ses pierres et ses coutumes. Il utilise le crayon, la gouache ou l'aquarelle, son violon d'Ingres.

Pour son exposition rétrospective composée d'une sélection d'environ 70 œuvres marquantes, il a choisi les 3 lieux emblématiques de sa carrière, ceux qui dans les années 70 faisaient connaître son coup de pinceau au public.

Ainsi, après Villefranche et Limas c'est à Gleizé, les 19 et 20 décembre, qu'il soufflera ses 40 bougies de passion artistique.

Exposition les 19 et 20 décembre – Salle des Fêtes

Forum des Associations, la nouveauté de la rentrée !

En période de rentrée scolaire, le **Forum des Associations** c'est la porte-ouverte sur vos loisirs.

Déjà à l'initiative de la journée « A la découverte du sport », le Conseil des Aînés a souhaité étendre le concept à toutes les activités proposées à Gleizé.

Une nouvelle formule à apprécier **le 5 septembre à la salle Saint-Roch :** clubs et associations seront présents pour présenter leurs disciplines, informer sur les modalités pratiques ou prendre les inscriptions. Un programme de démonstrations permettra d'apprécier en direct le panel proposé.

« Gleizé Activités », l'édition 2015-2016 déjà disponible !

Outil d'information indispensable, la brochure « Gleizé Activités 2015-2016 » est d'ores et déjà disponible à la mairie ou sur www.mairie-gleize.fr

Parmi les nouvelles activités de la saison : un cours de Pilates proposé par l'Agora mais aussi de la couture, cuisine et loisirs créatifs avec l'association « Embarquement créatif ».

Les ateliers du dialogue

« Santé et bien-être »

Avant que l'hiver ne fasse grise mine, le prochain **atelier du dialogue** spécial **« Santé et bien-être »** vous aidera à passer le cap jusqu'au printemps prochain.

Parmi les interventions proposées, focus sur l'alimentation avec une diététicienne, la relaxation avec une psychologue et les bienfaits du sport et des mouvements sur la santé avec une enseignante spécialisée en activités physiques.

Bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans ses baskets !

Jeudi 15 octobre – 18 h 30
Salle Robert Doisneau

Les Ateliers du Dialogue

Beaujolais Nouveau, le rendez-vous du goût

La Fête des Saveurs

Pour goûter à l'alchimie d'une bonne soirée voici la formule : prenez un marché gastronomique, une mise en perce spectacle, un bistrot à l'ambiance conviviale et musicale.

Attention ! La magie opère seulement une fois par an, à l'occasion de la Fête des Saveurs. Ne manquez pas l'édition 2015 prévue **le 20 novembre à la Salle Saint-Roch !**

Festival Nouvelles Voix en Beaujolais

Double plateau à Gleizé le 17 novembre. Après le duo électro pop lyonnais **Holy two** en première partie, place à **Cléa Vincent** (photo).

La jeune parisienne souffle un vent nouveau sur la chanson française avec ses morceaux souriants et légers.

Tarifs : 10 € / réduit 5 € - Billetterie à partir du 9 septembre

Renseignements et réservations
au 04 74 68 02 89
billetterie@theatredevillefranche.asso.fr

Crédit photo : Laurent Chouard

SEPTEMBRE

5	Forum des Associations – 10 h - 18 h Salle Saint-Roch
6	Vide-grenier de l'Elan Sportif Espace de Loisirs Saint-Vincent
13	Randonnée pédestre Oscar – Départ 8 h Parking de la salle Saint-Roch
19-20	Journées européennes du Patrimoine
19	Vernissage de l'exposition « Naissance d'un nouveau Bourg »
26	Lancement de la Saison Culturelle 2015-2016

OCTOBRE

4	Concours d'Agility du Club Cabot – Complexe Saint-Roch
9-10	Lire en Fête « 20 ans et oui ! » Bibliothèque Jean de La Fontaine
10	Concours de belote de la Classe en 9 – 14 h Salle Robert Doisneau
11	Randonnée pédestre Oscar – Départ 8 h Parking de la salle Saint-Roch
15	Atelier du dialogue « Santé et bien-être » - 18 h 30 Salle Robert Doisneau
17	Loto de la Classe en 0 – Salle des Fêtes
17-18	Représentations de l'Arbre à Sons – Théâtre

NOVEMBRE

1	Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, Quête nationale du Souvenir Français
7	Loto de l'Elan Sportif – Salle des Fêtes
8	Randonnée pédestre Oscar – Départ 8 h Parking de la salle Saint-Roch
9-15	Représentations des Gas'Ouilly – Salle des Fêtes
11	Commémoration du 97ème anniversaire de l'Armistice de 1918
17	Festival Nouvelles Voix : Holy two et Cléa Vincent 20 h – Théâtre
20	Fête des Saveurs – 17 h à 24 h – Salle Saint-Roch
21	Marathon International du Beaujolais
28	Grande bourse du Placomusophile Club – Salle des Fêtes

DÉCEMBRE

4-5	Téléthon
5	Loto de la Classe en 6 – Salle des Fêtes
6	Élections régionales - 1er tour
13	Randonnée pédestre Oscar – Départ 8 h Parking de la salle Saint-Roch
13	Élections régionales - 2ème tour
19-20	Exposition Jacky Augagneur – Salle des Fêtes
19-20	Open Coupe de France d'Escalade organisé par le Club Vertige – L'Escale (Arnas)

)) COLIS SOLIDAIRES

Chaque fin d'année, élus et bénévoles se mobilisent en faveur des aînés de Gleizé disposant de ressources modestes en leur remettant un « colis gourmand ».

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous au service social de la mairie muni de votre relevé d'imposition pour vous inscrire. Service social de la Mairie de Gleizé : 04 74 02 95 12

Les personnes ayant reçu le colis de Noël les années précédentes n'ont pas à demander leur réinscription.